

Coëvrroule⁺

- Service d'autopartage des Coëvrans -



GUIDE DE FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

SOMMAIRE

- 03** Où trouver les véhicules autopartagés ?
- 04** Utiliser un véhicule
- 06** Restituer un véhicule après utilisation
- 07** Bon à savoir

Ce service d'autopartage vous est proposé par la Communauté de communes des Coëvrons.

Veillez à bien vérifier l'état de la voiture avant et après l'emprunt. Prenez obligatoirement des photos avant et après via l'application Clem.Mobi pour vous prévenir d'un éventuel problème.

*Signalez toutes anomalies ou dysfonctionnement au n° d'assistance : **01 86 86 01 49***

Pour tout complément d'information sur le véhicule et son fonctionnement, n'hésitez pas à vous référer à la documentation technique présente dans le véhicule.



Où trouver les véhicules autopartagés ?



À l'Agora, à Évron
92 rue des prés



**À la médiathèque
de Bais**
6 avenue Auguste Janvier



**Au complexe sportif
de Montsûrs**
22 rue de Saint-Cénéry



**À la médiathèque de
Vaiges**
Route de la Bazouge




Utiliser un véhicule

1

Après avoir récupéré le badge du véhicule, je le passe devant la borne. Lorsque celle-ci devient bleue, je retire le câble de la borne de recharge.



2

Sur le tableau de bord, à gauche du volant, j'appuie sur le bouton 



3

Ce bouton déverrouille la trappe de branchement électrique du véhicule située à l'extérieur du véhicule, au bout du capot.



4

À l'avant du capot, je débranche le véhicule, puis je referme les deux clapets.



5

Je range le câble dans le coffre de la voiture.



6

Je procède à l'inspection extérieure et intérieure du véhicule, en prenant des photos que je dépose sur l'application « Clem Mobi ».



7

La clé étant détectée automatiquement dans le véhicule, je démarre en appuyant simultanément sur la pédale de frein et le bouton Start.



8

Le voyant READY s'allume en vert sur le tableau de bord, le véhicule est allumé.



9

Je positionne la boîte de vitesse automatique sur R pour reculer ou D pour avancer. C'est parti !

Astuce : pour économiser la batterie, j'appuie sur Éco - N signifie véhicule au point mort.



Que faire si je constate que le véhicule est abîmé ou sale ?


Lorsque vous réservez un véhicule, il vous est demandé de procéder à un contrôle visuel de l'état extérieur et intérieur de la voiture :

- Le véhicule est-il bien en charge ?
- La carrosserie présente-t-elle des bosses, des rayures ou un état d'usure anormal ?
- Le véhicule est-il propre à l'intérieur ?
- Le véhicule dispose-t-il bien dans l'habitacle d'un kit de sécurité (triangle et gilet rétroréfléchissant) ?

Si vous constatez une anomalie, merci de contacter l'assistance au 01 86 86 01 49.



Restituer le véhicule

- 1 Je gare le véhicule à sa station de départ.
- 2 Je positionne le levier de vitesse sur N et j'appuie sur Start and Stop.
A noter : le frein de parking s'active et se désactive automatiquement.
- 3 Pour remettre le véhicule en charge : J'appuie sur le bouton  à gauche du volant en veillant à ce que le véhicule reste déverrouillé (ouvert).
- 4 Ce bouton déverrouille la trappe de branchement électrique du véhicule située à l'extérieur, au bout du capot.
- 5 Je récupère le câble dans le coffre puis je passe mon badge sur la borne qui devient bleue.
- 6 Je branche le câble d'abord sur la borne, puis sur la voiture. La LED du véhicule va devenir bleue et un bruit strident retentit. La ZOE est en charge. Je peux vérifier l'état de la charge sur le tableau de bord.



7 Je replace le badge dans le véhicule.



8 Je ferme toutes les fenêtres, je vérifie l'état du véhicule : intérieur/extérieur et je récupère toutes mes affaires.



9 Je signale toute anomalie ou problème survenu à l'assistance Clem' au n° 01 86 86 01 49.



10 Je verrouille le véhicule et je mets la clé dans la boîte grâce à mon code reçu pour la location.



Bon à savoir

Des pénalités financières seront appliquées notamment dans les situations suivantes :

- > Véhicule restitué en retard : dès la première minute
- > Abandon du véhicule, défaut de restitution ou absence de l'utilisateur à l'arrivée du réparateur
- > Défaut de branchement du véhicule à sa restitution
- > Véhicule/fenêtres laissés ouverts
- > Etat de saleté : si le véhicule est restitué moins propre qu'au début de la location, les frais de nettoyage sont à la charge de l'utilisateur

Il est également interdit de fumer ou manger dans le véhicule.

Tous les détails et montants des pénalités sont disponibles dans les conditions générales de vente et d'utilisation des services d'ecomobilite Clem'.



Vous souhaitez recharger le véhicule ?
Rendez-vous sur le site Chargemap pour
retrouver la borne la plus proche.

